

C'est bien meilleur... avec un syndicat!



Faciliter l'accès à la syndicalisation...

...c'est contribuer à améliorer les conditions de travail des Québécois et des Québécoises.

▼ **La rémunération horaire moyenne est 31,2 % plus élevée chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (18,42 \$ vs 14,04 \$).**

▼ **Pour les femmes syndiquées, elle est 42,9 % plus élevée (17,57 \$ vs 12,30 \$).**

▼ **La proportion de la rémunération des femmes syndiquées par rapport à celle des hommes est de 91,3 %. Pour les non-syndiquées, cette proportion tombe à 72,5 %.**

Source: L'emploi et le revenu en perspective, Automne 2000



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

www.ftq.qc.ca

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**